



La Diagonale des fous

course de Montagne



LE GRAND RAID

du 18 au 21 octobre 2012

→ l'île de La Réunion

livret de présentation réalisé par les élèves
du **lycée Pierre Lagourgue du Tampon**,
dans la cadre du 20^{ème} anniversaire de la
Diagonale des Fous.



LYCÉE PIERRE
LAGOURGUE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

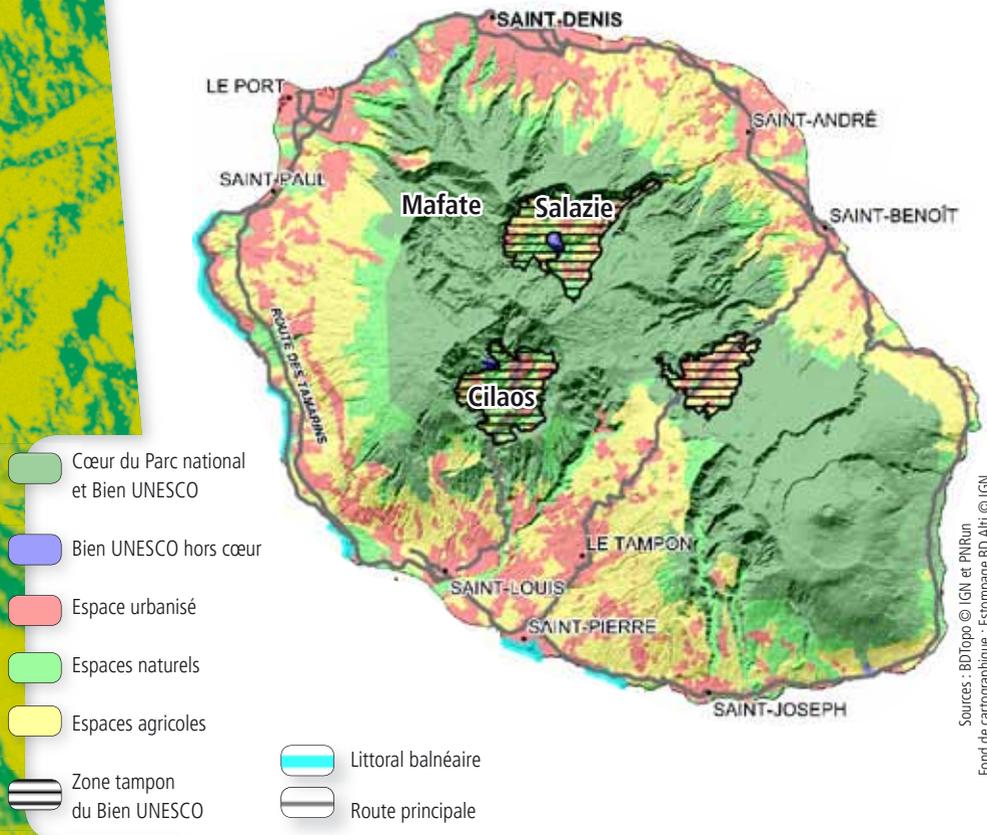


Écoles
associées de
l'UNESCO



1 La Réunion, carte d'identité

La Réunion est située dans l'océan Indien à 2 000 km de l'Est de l'Afrique et à plus de 9 300 km de Paris. C'est une île tropicale volcanique de 2 512 km² qui culmine à 3 070 m.



Sources : BDTopo © IGN et PNRUN
Fond de cartographie : Estompage BD Alt © IGN

Elle compte 830 000 habitants. Les Réunionnais parlent surtout le Français et le Créole, mais d'autres langues sont aussi usitées comme le Tamoul, le Gujarâti, le Chinois, le Malgache ou encore le Shimaoré (langue des Mahorais).

La religion principalement pratiquée est le catholicisme, mais il y a aussi l'islam, le bouddhisme et l'hindouisme.

La monnaie utilisée sur l'île est l'Euro.



1665-1848 La Réunion, **2 des origines à l'abolition de l'esclavage**

L'île était déserte lorsqu'en 1665, Colbert, ministre de Louis XIV, donne la mission à la Compagnie des Indes Orientales d'organiser son peuplement. Elle fut d'ailleurs baptisée Bourbon en hommage au roi de France.

Pour développer l'économie de l'île les colons utilisent rapidement l'esclavage. Les esclaves provenaient majoritairement de Madagascar et de la côte Est de l'Afrique, en particulier du Mozambique.

Au XVIII^e siècle, le nombre d'esclaves augmente considérablement. Ce sont quasiment tous des adultes principalement des hommes, les familles sont rares. Il y a différents esclaves : les « Noirs de pioche » (travail de la terre), les « esclaves à talent » (ayant une spécialité professionnelle) et les domestiques. Les conditions de vie d'un esclave sont difficiles : alimentation à base de plantes (maïs, riz, manioc, haricots, patate douce...).

Cette période est marquée par le
marronnage

Cette période est marquée par le marronnage (fuite des esclaves, en particulier dans les hauts de l'île). Les colons organisent alors de véritables groupes de chasseurs professionnels pour rattraper les fuyards, morts ou vifs.

Si en France l'esclavage est aboli en 1794, les colons de La Réunion (nouveau nom de l'île) refusent d'appliquer la mesure. En 1810, l'Angleterre s'empare de l'île. C'est alors qu'éclate l'importante révolte des esclaves

de St-Leu en 1811. Elle sera réprimée avec violence. En 1815, la France récupère l'île – rebaptisée Bourbon. Finalement, la Deuxième République (1848-1852) abolit définitivement l'esclavage dans toutes les colonies françaises. Dans l'île (rebaptisée La Réunion) c'est Sarda-Garriga qui vient annoncer la libération de 62 000 esclaves le 20 décembre 1848.



Monument commémorant la révolte de St-Leu en 1811



Le musée Villèle (St-Paul). Ancienne habitation de la famille Desbassayns

3 de l'abolition de l'esclavage à la départementalisation



L'abolition de l'esclavage, le 20 décembre 1848, tourne une page importante de l'histoire de l'île. 62 000 esclaves deviennent citoyens, mais les possédants essaient de les convaincre de ne pas participer aux élections.

Pour résoudre les problèmes de main-d'oeuvre, les propriétaires font venir en masse des engagés. Ces hommes et femmes qui fuient leur pays à cause de la misère se retrouvent dans des conditions terribles. Tous ces immigrés passent par le site du Lazaret (à quelques kilomètres de la capitale) où ils sont mis en quarantaine.

A la fin du XIX^e siècle, la majorité des Réunionnais est plongée dans la misère. La mortalité augmente et on constate même une diminution de la population. La société coloniale est marquée par de fortes inégalités : une élite très riche et une masse de pauvres. Dans les années 1920 la population recommence à augmenter et l'île s'ouvre à la modernité (arrivée de l'avion ou de la radio...). Ces progrès ne bénéficient cependant pas à la majorité des habitants et dans les années 1930 les grèves se multiplient.



1914-1918 - Roland Garros, inventeur du tir à travers l'hélice (Saint-Denis)

l'île est soumise à un blocus
par les Anglais.

La Réunion, qui fait partie de l'Empire colonial français, a participé aux deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945) en envoyant des hommes, de l'argent et des produits coloniaux. Entre 1940 et 1942, l'île est soumise à un blocus par les Anglais. En effet le gouverneur est fidèle au Maréchal Pétain qui collabore avec l'Allemagne. L'île est reprise par les forces de la France Libre en 1942, mais à la fin de la guerre la situation sociale est catastrophique.



1939-1945 Monument en l'honneur du Général de Gaulle (Saint-Denis)





1946 à nos jours La Réunion, 4 région ultra-périphérique de l'Union européenne

Avant 1946, La Réunion connaissait une grande misère. En plus des disettes, la mortalité infantile était très forte. Le paludisme, la tuberculose, la malnutrition et l'alcoolisme étaient des fléaux.

La départementalisation (19 mars 1946) a permis à l'île de bénéficier de meilleurs soins et d'une meilleure alimentation, même s'il a fallu du temps pour que la situation s'améliore. Mais si la mortalité a chuté, la natalité est restée très forte. Les pouvoirs publics ont alors présenté la mobilité vers la métropole comme la solution pour résoudre les problèmes du chômage.

Durant la période des « trente glorieuses » (1945-1975), et plus précisément à partir des années 1960, l'île va connaître de grandes transformations comme la construction de routes, la modernisation du Port de la Pointe des Galets, l'augmentation des logements, l'agrandissement de l'aéroport de Gillot, l'arrivée de la télévision, les liaisons satellites, la construction de bâtiments scolaires...

l'île va connaître de grandes transformations

Depuis la décentralisation de 1982, les collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseil Général) jouent un grand rôle dans le développement économique et social. Région ultrapériphérique, La Réunion bénéficie également d'importantes aides de l'Union européenne.



Blason de 1925



5 Le Parc national de La Réunion Patrimoine mondial



Sentier sur le chemin de
La Roche écrite



Village de Cayenne
à Mafate



Élevage à Piton de l'Eau

Créé le 5 mars 2007, c'est le 9^{ème} Parc national français. Son cœur coïncide avec le Bien « Pitons, Cirques et Remparts », inscrit par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité.

Il est reconnu pour la beauté de ses paysages et la richesse de sa biodiversité. Les missions du Parc sont de protéger et de valoriser son territoire et ses patrimoines et d'assurer la gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial.

Son cœur qui correspond à 42 % de la surface de l'île est constitué essentiellement d'espaces naturels, et de deux espaces occupés par l'homme :

- **Le cœur naturel**, allant du rivage jusqu'au sommet du Piton des Neiges. Il réunit la plupart des espaces écologiques de l'île.
- **Le cœur habité**, constitué des îlets de Mafate et de l'îlet des Salazes à Cilaos.
- **Le cœur cultivé**, près de 1 500 hectares d'espaces exploités (élevage bovin, sylviculture, géranium...).



Nez de bœuf, au premier plan la végétation altimontaine,
à gauche la retenue collinaire des Herbes Blanches,
à droite le Piton Rouge. Au fond, le Piton des Neiges.

6 Les espèces endémiques

Hyophorbe indica

- 1 **Palmiste poison** ou palmiste cochon. C'est un palmier endémique de La Réunion. Il pousse dans les basses altitudes jusqu'aux environs des 700 m. On le trouve à l'état sauvage dans les forêts de Basse Vallée, Mare Longue, à Saint Philippe, Salazie et Rivière des Roches. Contrairement à d'autres palmiers endémiques de La Réunion, il n'est pas « comestible » comme son nom l'indique. Il a été utilisé pour l'élevage des cochons, d'où la seconde appellation. Il est haut de 8 à 10 m, les feuilles sont arquées.

Sophora denudata

- 2 **Petit Tamarin des hauts.** Arbuste de la famille des Fabacées à fleurs jaunes et à feuilles gris-bleu, il ne dépassent pas 10 m. Espèce endémique de La Réunion, on le trouve dans les Hauts de l'île, à partir de 1 500 m d'altitude (région du volcan, Grand Bénare...).

Pandanus montanus

- 3 **Petit pimpin**, endémique de La Réunion. C'est une plante arborescente, de la famille des Pandanacées. Elle peut atteindre 3 à 4 mètres de hauteur. C'est une plante des montagnes humides, caractéristique de la formation naturelle appelée « fourrés à Pandanus », que l'on peut notamment observer en contrebas du village de la Plaine-des-Palmistes.

Obetia ficifolia

- 4 **Bois d'ortie**, arbuste de 3 à 5 m, endémique des Mascareignes. Son tronc est souvent tordu et de couleur rougeâtre. C'est une plante urticante de la famille des Urticacées et la seule plante hôte du papillon *Salamis augustina*, qui est une espèce protégée et même en voie de disparition.

Cyathea glauca

- 5 **Fanjan femelle**, fougère arborescente endémique de La Réunion. Cette plante pousse dans les forêts de bois de couleur des hauts. Les crosses des jeunes feuilles sont couvertes d'un velour roux. Le stipe (tronc) était utilisé pour confectionner des pots de fleurs et supports d'orchidées. Cette espèce est devenue l'emblème du Parc National de La Réunion.

Calanthe sylvatica

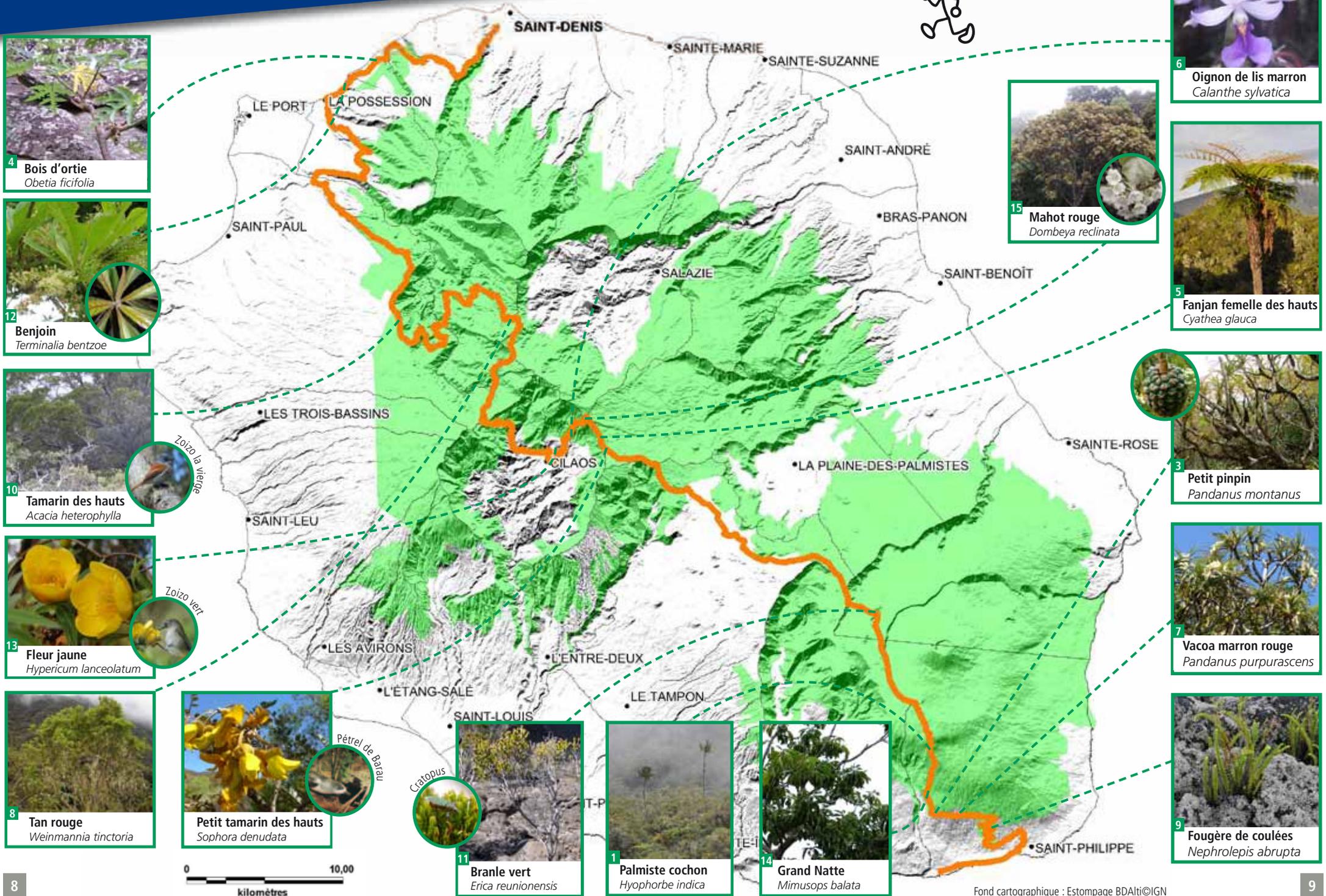
- 6 **Oignon de lis marron.** C'est une orchidée terrestre de 40 à 80 cm de haut à feuilles plissées, nervées de 20 à 40 cm de long et de 4 à 10 cm de large. On la trouve dans pratiquement toutes les forêts entre 300 et 1800 m d'altitude. La hampe qui dépasse des feuilles porte 8 à 25 fleurs blanches, lilas, roses ou rouges. Celle-ci est protégée par un arrêté ministériel interdisant sa destruction ou sa mutilation.

Pandanus purpurascens

- 7 **Vacoa marron rouge.** Cet arbuste fleurit de Janvier à Mars. Il est utilisé en restauration écologique. Ses branches s'enracinent au contact du sol. De plus ses feuilles sont simples. Elles rétrécissent près du sommet, sont fortement dentées et coupantes dans le haut de la feuille, lisses ou peu dentées à la base. Cet arbuste fleuri de Janvier à Mars. C'est une espèce de la forêt de basse et moyenne altitude, jusqu'à 1200 mètres.

Weinmannia tinctoria

- 8 **Tan rouge**, arbuste pouvant atteindre plus de 10 m. Endémique des Mascareignes, cette espèce appartient à la famille des Cunoniacées. Les feuilles ont 5 à 11 folioles dentées. Les petites fleurs blanches en inflorescence sont portées par les axes. Elles sont mellifères. On peut voir cette plante à moyenne et haute altitude.



Nephrolepis abrupta

- 9 La Fougère des coulées récentes.** Endémique de Madagascar et des Mascareignes, c'est une espèce pionnière se développant majoritairement à basse altitude, comme sur les coulées volcaniques récentes du Grand Brûlé. Elle se présente sous forme de « touffes » de 0,5 à 1 m de haut. Elle peut également émettre des stolons lui permettant de coloniser son milieu.

Acacia heterophylla

- 10 Tamarin des hauts,** arbre de la famille des Fabacées et endémique de l'île de La Réunion. Il se développe entre 1 200 et 2 200 mètres d'altitude et peut constituer l'essence dominante des forêts appelées « Tamarinaies ». Son bois est utilisé en ameublement et en ébénisterie. Le Tamarin des Hauts peut atteindre 20 à 25 m de hauteur dans des bonnes conditions de fertilité, mais en raison de son enracinement superficiel, il est facilement renversé par les cyclones.

Erica reunionensis

- 11 Branle vert** arbuste endémique de la famille des Ericacées. L'espèce à caractère pionnier, affectionne les sols acides en terrain découvert. Elle est très commune et se trouve entre 500 et 3 000 m d'altitude et prend l'allure d'un petit arbre, pouvant atteindre jusqu'à 1 m de diamètre pour 4 m de hauteur.

Terminalia bentzoë

- 12 Benjoin** pays endémique des Mascareignes. Il appartient à la famille des Combretacées. Situé sur la côte ouest de l'île, en zone semi-sèche de basse ou de moyenne altitude. Le bois à odeur balsamique est

de couleur jaunâtre, veiné, au grain serré, dur et lourd. Cette espèce post-pionnière de type grégaire, sert pour la construction, l'ébénisterie, en restauration écologique et servait jadis pour les jantes de charrettes. Elle est encore utilisée aujourd'hui par les tiseurs.

Hypericum lanceolatum

- 13 Fleur jaune,** arbuste très ramifié de 0,5 à 10 m de hauteur. Les feuilles sont simples, opposées, sessiles. Les fleurs sont solitaires à l'extrémité des rameaux, de couleur jaune vif. C'est une espèce des forêts entre 600 et 1 800 m d'altitude, qui est utilisée dans la pharmacopée comme calmant du système nerveux. Il est utilisé en restauration écologique.

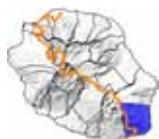
Mimusops balata

- 14 Le Grand natte,** endémique de La Réunion et de l'île Maurice, appartient à la famille des Sapotacées. Son bois rouge a beaucoup servi dans la construction en particulier pour faire des parquets. Sa disparition a été presque complète et il est replanté dans quelques stations de Saint-Philippe. Le latex récolté à partir de ses fruits verts servait à faire la « colle natte » utilisée pour attraper les petits oiseaux.

Dombeya reclinata

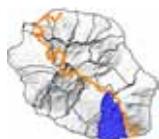
- 15 Mahot rouge,** arbre de la famille des Malvacées d'une dizaine de mètres de haut. Ses feuilles sont de grande taille vert rougeâtre, ses inflorescences de fleurs blanches sont visibles de décembre à mars. Cette espèce est abondante dans les forêts humides de bois de couleur entre 1200 et 1700 m d'altitude.

7 Éléments historiques des communes



Saint-Philippe

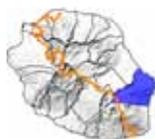
Cette commune du « Sud Sauvage » se trouve dans la zone du Grand Brûlé où le volcan de La Fournaise déverse régulièrement ses coulées de lave. Cette petite ville possède une économie rurale basée autour de la production de vanille, de canne à sucre, de curcuma, de vacoas... Elle fait partie des Villages Fleuris et possède aussi le label de « Village Créole ». Elle offre de nombreux vestiges historiques, dont on peut avoir un aperçu à l'Écomusée du bon Roi Louis, trois puits étonnants (puits des Français, puits des Anglais et puits Arabe) ainsi qu'une faune et une flore préservées que l'on peut facilement découvrir sur le sentier botanique de Mare Longue ou au jardin des parfums et des épices.



Saint-Joseph

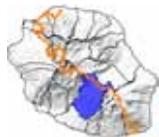
Commune la plus australe de La Réunion, « Saint-Jo » est la capitale du « Sud Sauvage ». Délimitée par les ravines de Manapany et de Basse-Vallée, elle s'étend de sa côte déchiquetée dans les bas jusqu'à des zones volcaniques dans les hauts. Son économie repose sur l'agriculture avec la production laitière et l'élevage porcin ou encore la production de curcuma. Elle a souffert pendant longtemps de son enclavement, même si son maire Raphaël Babet, député de 1946 à 1957, a beaucoup fait pour sa modernisation. Aujourd'hui c'est une ville qui garde un cachet rural, mais qui

bénéficie aussi du label « Ville internet » ou qui accueille le Manapany Surf Festival ou encore le festival de théâtre Komidi. Elle offre également de nombreux lieux très fréquentés pour leurs charmes naturels comme la cascade Langevin, l'ancien débarcadère de Manapany ou la marine de Vincendo.



Sainte-Rose

Situé sur la Côte au Vent, le village créole de « Sainte-Rose entre mer et volcan » s'étire sur 25 km depuis la Rivière de l'Est au nord jusqu'au Grand Brûlé au sud, avec la coexistence de toutes les formes de littoraux volcaniques, et des paysages magnifiques. S'étendant jusqu'à la Plaine des Sables, le Pas de Bellecombe et les cratères sommitaux du Piton de la Fournaise, 75% du territoire communal est situé à l'intérieur du Parc national de La Réunion. Le pont suspendu qui a été construit à la fin du XIX^e siècle a permis de désenclaver la localité. L'ouvrage d'art, situé à près de 50 mètres au-dessus de la rivière est aujourd'hui un élément important du patrimoine. La ville est restée dans l'histoire insulaire pour le débarquement anglais qui y a eu lieu en 1809. Elle est également connue pour la célèbre coulée de lave de 1977 qui a en partie détruit le village de Piton Sainte-Rose et cerné l'église sans la détruire. Aujourd'hui, Sainte-Rose est considéré comme un cœur énergétique, en produisant quasiment la moitié des énergies renouvelables de l'île de La Réunion.



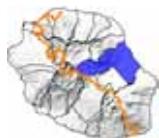
Le Tampon

Située dans le Sud, c'est la 4^{ème} commune la plus importante en nombre d'habitants. Étagée entre 400 et 2 200 m d'altitude, elle possède une grande variété de micro-climats avec de belles

forêts, des espaces verts (parcours de Santé, parc des Palmiers...) et s'étend jusqu'au volcan.

Elle est considérée comme le grenier de l'île pour ses productions maraîchères et fournit l'essentiel de la production laitière réunionnaise. La ville est aussi tournée vers l'avenir, avec 5 collèges, 3 lycées et un pôle universitaire. La culture y est très présente, avec deux médiathèques, un réseau de lecture publique et le théâtre Luc Donat.

Chaque année, deux manifestations drainent plus de 200 000 visiteurs : les Florilèges, axées sur la production horticole et florale et Miel Vert qui met en valeur la production animale, et bovine en particulier.

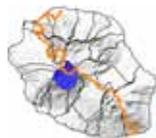


Saint-Benoît

Sous-préfecture de la côte au Vent, Saint-Benoît s'étend du littoral à la forêt de Bebour dans les Hauts. Une grande partie de son territoire est ainsi

intégrée dans le Parc National. La ville occupe une position de carrefour entre le Nord, le Sud sauvage et les plaines qui permettent de traverser l'île entre le massif de la Fournaise et celui du Piton des Neiges. Baptisée la « capitale

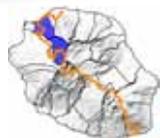
des eaux vives », Saint-Benoît bénéficie de sites magnifiques comme Grand Etang, le Bassin bleu ou la vallée de Takamaka qui permettent randonnées et activités nautiques. Elle est également réputée pour ses vergers de letchis ou de mangues, ses bichiques (alevins pêchés en particulier à l'embouchure de la rivière des Marsouins). Mais la ville s'illustre également dans le domaine culturel avec le théâtre « Les Bambous », le seul studio d'enregistrement à disposition des groupes bénédicins.



Cilaos

Localité au cœur de l'île érigée en commune en 1965. D'un accès difficile, le cirque est constitué d'un plateau enserré par le Piton des Neiges

(3 070 m) et le Grand Bénare (2 869 m). Il est parcouru par quatre grandes ravines qui délimitent des îlets habités : Bras Sec, Palmiste rouge et l'îlet à Cordes. Labellisé « Village Créole », Cilaos possède de très nombreux atouts touristiques qu'il s'agisse de ses sentiers de randonnées, de ses thermes, de l'église Notre-Dame-des-Neiges, de l'aménagement de la mare à joncs, ou de sa fameuse broderie introduite au début du XX^e siècle par Angèle Mac-Auliffe dont le père fut le maître d'œuvre du premier établissement thermal moderne. L'économie repose sur des productions agricoles, dont la traditionnelle lentille de Cilaos. Depuis 1998 un effort important a été réalisé pour produire un vin de qualité à partir de cépages réputés de métropole.



La Possession

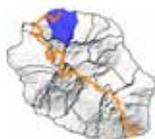
Inserée entre le Port et Saint-Denis, cette commune connaît un des plus forts taux d'accroissement démographique. Elle englobe le cirque de Mafate, paradis des randonneurs, que traverse le Grand Raid avant de remonter vers Dos d'Âne, parcours initié par le Docteur Vittori (adjoint au maire de 1989 à 2001) dès 1992. La Possession possède également un riche patrimoine historique qu'il s'agisse par exemple de l'ancienne gare du Chemin de Fer et du Port de La Réunion de la Grande Chaloupe qui, fut en activité de 1882 à 1963, ou du site du lazaret inscrit sur la liste des monuments historiques depuis 1998. Ce dernier est devenu un lieu de mémoire important car il fut une porte d'entrée de centaines de milliers d'immigrants arrivés en particulier au titre de l'engagisme. De la Grande Chaloupe on peut également suivre le chemin Crémont (appelé à tort le chemin des Anglais) permettant de rejoindre Saint-Denis par la Montagne.



Saint-Paul

Commune la plus vaste de l'île, Saint-Paul est limitée au Nord par la Rivière des Galets, au Sud par la Ravine des Trois Bassins et s'étend jusqu'au cirque de Mafate à l'intérieur. Son territoire culmine à presque 3 000 m d'altitude avec le Gros Morne et le Grand Bénare. Berceau du peuplement, avec sa magnifique et accueillante baie, elle fut aussi la première commune et première capitale. Elle possède les principales plages de

sable blanc de Boucan Canot à la Saline. Son patrimoine historique est un des plus riches de l'île et lui vaut d'être labellisée « Ville d'art et d'histoire ». Le musée de Villèle, ancienne habitation esclavagiste, en est un des fleurons. Le cimetière marin, qui accueille les tombes des poètes Eugène Dayot et Leconte de Lisle, ou qui présente la peu-probable tombe du pirate La Buse est très fréquenté. C'est aussi une ville animée sur le plan culturel (théâtre de Saint-Gilles, multiplexe de Cambaie...) qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.



Saint-Denis

Située au nord de l'île, c'est la capitale historique, culturelle et administrative de l'île de La Réunion et la plus grande ville de l'outre-mer français, avec 145 000 habitants. On y trouve toutes les infrastructures des grandes villes modernes, mais elle possède aussi un patrimoine hors du commun avec le jardin de l'Etat, ses musées, ses cases créoles, ses bâtiments coloniaux, ses monuments et son architecture 1960 qui lui ont valu en 2011 le label de « Ville d'art et d'histoire ». Les marchés qui se tiennent dans ses principaux quartiers (petit-marché du centre-ville, marché des camélias, du chaudron...), de même que sa cathédrale et ses églises, ses mosquées, ses temples chinois et « malbars » témoignent de sa richesse multiculturelle. C'est également un pôle important du savoir avec le centre universitaire, les archives, la médiathèque ainsi que le très dense réseau de bibliothèques.

8 Le patrimoine musical de La Réunion



Kayamb



Roulèr



Bobre

Le Maloya

C'est, avec le séga, l'un des deux genres musicaux majeurs de La Réunion. Il est l'héritier des chants des esclaves. Depuis le 1er octobre 2009, il est classé par l'UNESCO au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le terme « Maloya » a plusieurs significations qui renvoient à l'idée de mal être. Le maloya est lié au « Service Kabaré » d'origine malgache, cérémonie vouée aux ancêtres. La musique est jouée sur des instruments traditionnels : le roulèr (tambour), le kayamb, le pikèr, le bobre (arc à une corde). Avec le temps, le maloya a évolué et on le joue aussi aujourd'hui sous des formes plus modernes. Il constitue une part importante de l'identité culturelle réunionnaise.

Les musiques traditionnelles

A la fin du XIX^{ème} siècle, les musiques européennes (quadrilles, scottishs etc) ont été adoptées par les Réunionnais de toutes origines. Leur métissage avec le rythme du maloya a abouti à une forme originale : le Séga . Son évolution vers la musique de variétés qui commence avec Georges Fourcade dans les années 1920 et continue aujourd'hui, a pratiquement déjà fait disparaître cette musique rurale et festive, mais quelques rares passionnés s'efforcent de l'arracher à l'oubli. Ses instruments sont l'accordéon diatonique, le violon, le banjo-mandoline la grosse caisse et le triangle, ou, pour les derniers « orchestres cuivres », saxos, clarinette, trompette, banjo-guitare, accordéon chromatique, caisse claire et grosse caisse.



Les « pépés 400 » - collection privée jpls

9 Le réSEAU des écoles associées à l'UNESCO

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture), dont le siège est à Paris, est une des institutions spécialisées de l'ONU. Elle a pour but de construire la paix en resserrant les liens entre les nations à travers l'éducation, les sciences et la culture.

Le réSEAU* des écoles associées à l'UNESCO est un des moyens d'assurer cette collaboration à travers des projets pédagogiques innovants. Aujourd'hui on compte des écoles associées dans 177 pays, regroupant ainsi près d'un million d'écoliers dans 8 000 établissements scolaires de la maternelle au secondaire (190 en France).

Pour y participer les établissements doivent avoir inscrit dans leurs projets d'établissements des actions éducatives pluridisciplinaires, à visée internationale qui répondent à **5 grandes thématiques** :

- ➔ **l'apprentissage interculturel ;**
- ➔ **l'éducation à la paix et aux droits de l'homme ;**
- ➔ **l'éducation au développement durable et à l'environnement ;**
- ➔ **l'éducation au patrimoine ;**
- ➔ **l'éducation à la solidarité internationale.**



Bannières réalisées par le Club Histoire-UNESCO 2011-2012 du lycée Pierre Lagourge



Pour en savoir plus, rendez-vous : <http://www.ecoles-unesco.fr>

10 Le lycée Pierre Lagourgue : un lycée du RÉSEAU des écoles associées à l'UNESCO



Situé à Trois-Mares, au Tampon, dans le sud de La Réunion, notre lycée porte le nom de Pierre LAGOURGUE (1921-1998), ancien président du Conseil Régional, qui fut également président du Conseil Général, député et sénateur. Il est dirigé par **Jean Ramirez, proviseur**. Le lycée a été construit selon la **norme haute qualité environnementale (HQE)** et il fait partie du **RÉSEAU des écoles associées à l'UNESCO**. Les langues étudiées sont l'anglais, l'espagnol, l'allemand et le chinois. Il y a une section européenne anglais et le latin et le grec en option.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de notre lycée : <http://lyc-plagourgue.ac-reunion.fr>



La Diagonale des fous



LYCÉE PIERRE LAGOURGUE



Cilaos



partenaire

Parc national de La Réunion